



Commune d'Heiltz-l'Evêque

Conseil municipal du 19 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 avril à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

Présents : MM. NICOMETTE Michel, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUET Thierry, SALLEZ Sébastien.
Mmes GAY Martine, LANFROY Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine, BEAUJOIN Sébastien.
Mmes DENIS Laura, GUIHOT Sandy.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. HARLE-JACQUET Thierry a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation

14/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 06
VOTANTS : 06

Liste des délibérations soumises au vote du conseil

- DEL2024_06** Approbation du compte de gestion 2023 (budget principal)
→ Approuvée à l'unanimité
- DEL2024_07** Vote du compte Administratif 2023 (budget principal).
→ Approuvée à l'unanimité
- DEL2024_08** Affectation du résultat exercice 2023 sur BP 2024 (budget principal).
→ Approuvée à l'unanimité
- DEL2024_09** Vote des taux communaux d'imposition pour l'année 2024
→ Approuvée à l'unanimité
- DEL2024_10** Vote du BP 2024 (Budget principal)
→ Approuvée à l'unanimité

Fait à Heiltz-l'Evêque, le 19 avril 2024

Le Maire,

Michel NICOMETTE

